



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tourisme social

Question écrite n° 21691

Texte de la question

M. Michel Raison interroge M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur les perspectives du tourisme associatif. Dans sa réponse à la question écrite n° 14792, le Secrétaire d'État à la Consommation et au Tourisme évoque «un vaste état des lieux des structures d'hébergements familiaux à vocation sociale, de leur fréquentation, des systèmes d'aides utilisées par les usagers dans les établissements gérés par des associations et autres organisations du tourisme social», conduit par la direction du Tourisme début 2008. Il souhaiterait par conséquent connaître l'état d'avancement de cette étude et, le cas échéant, les pistes de réflexion qui se dégagent.

Texte de la réponse

Le cabinet chargé de mener l'enquête destinée à dresser l'état des lieux des hébergements de tourisme social et associatif a été choisi récemment. Les conclusions de cette étude devraient intervenir dans un délai de six mois. Elles serviront de base à un débat entre pouvoirs publics et opérateurs de tourisme à vocation sociale, sur l'avenir du tourisme social et associatif et sa contribution aux politiques publiques, ainsi que sur les perspectives possibles de soutien public aux investissements du secteur.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21691

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3357

Réponse publiée le : 8 juillet 2008, page 5882